

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	91 (1962)
Heft:	1
Rubrik:	Fribourg agrandit ses écoles : vers la création d'un Fonds cantonal de bourses?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Que l'optimisme ou le pessimisme secrètement habite notre cœur, il n'en demeure pas moins, et cela est une absolue certitude, que ce contact pris entre enseignants de divers cantons, de confessions différentes, de pensée parfois divergente, a été une source d'enrichissement mutuel, une preuve extrêmement réconfortante qu'une collaboration est toujours possible lorsqu'elle est basée sur une sincère tentative de compréhension réciproque et le respect de l'opinion d'autrui, même si elle ne correspond pas à la sienne. N'y aurait-il eu que ce seul résultat, que le travail entrepris par la SPR n'aurait pas été vain et qu'il serait source d'espoir pour l'avenir. Et c'est bien ce dont l'éducateur a le plus besoin.

F. DUCREST

Fribourg agrandit ses écoles Vers la création d'un Fonds cantonal de bourses ?

Le développement économique et industriel que le canton de Fribourg favorise depuis plusieurs années présente actuellement, à côté de ses avantages certains, ses exigences et ses postulats. Cela se fait sentir notamment sur le plan scolaire où Fribourg réalise des progrès constants.

Un professeur à l'Université, M. Henri Deschenaux, a présenté au Grand Conseil fribourgeois une motion préconisant la création d'un Fonds cantonal destiné à faciliter, par l'octroi de bourses, l'accès aux études secondaires, techniques et supérieures de jeunes gens et de jeunes filles qualifiés. On croit savoir que le Conseil d'Etat déposera prochainement un projet de loi dans ce sens.

L'Ecole secondaire professionnelle et l'Ecole complémentaire professionnelle de Fribourg seront agrandies. A fin 1960, on comptait 2112 apprentis inscrits à l'école, ce qui constitue un nouveau record. 593 certificats d'apprentissage ont été décernés : chiffre jamais atteint jusqu'ici. Une association créée par le Conseil d'Etat se chargera de construire un nouveau bâtiment dont le devis est de 4 millions de francs.

Le Technicum cantonal enregistre également des chiffres record. Au semestre d'été, 564 élèves ont été inscrits. De nouveaux aménagements et des locaux supplémentaires permettent de faire face à l'afflux croissant des candidats. Le Collège Saint-Michel disposera dans quelque temps d'un nouveau bâtiment lui permettant d'accueillir mieux ses élèves, au nombre de 1250 au dernier semestre. L'apport supplémentaire est constitué presque exclusivement par de jeunes Fribourgeois.

A l'Université, la Faculté des Sciences est la première bénéficiaire de l'apport économique nouveau. A la fin de l'année prochaine, les travaux de construction de nouveaux édifices débuteront. Le devis est de 6 millions de francs, l'équipement coûtant probablement entre 3 et 4 millions. Si le projet d'aide fédérale aux cantons universitaires est adopté, d'autres travaux d'extension pourront commencer aussitôt.